DUNKERQUE. — On annonce que la rédaction en chef du *Phare de Dunkerque*, vient d'être confiée à M. F. de Bolsadam.

BOURBOURG. — On a retiré hier, de la Colme le cadavre de Modeste Douilly, âgé de vingt-deux ans, qui, ayant quitté ses parents depuis huit jours, n'avait pas reparu.

On croit à un accident.

CONDÉ. — Un terrible accident est arrivé hier soir, à la gare de Condé, au dernier train arrivant vers dix heures 1/2. Un jeune militaire appartenant au 14e dragons, en garnison en notre ville, s'étant endormi, ne s'est aperçu de son arrivée en gare qu'au moment où le train se remettait en marche. Il voulut descendre quand même et il la fit si malheureusement qu'il s'accrochât avec son sabre et fut traîné sur un parcours de 30 à 40 mètres. Lorsqu'on le ramassa le malheureux était dans un état épouvantable, il avait les deux jambes coupées ou plutôt broyées. M. Catrin, médecin major, du 14e dragons, mandé en toute hâte, le fit transporter immédiatement à l'hôpital où il est mort presque en arrivant. Il venait de Fourmies où il était allé voir ses parents.

## PAS-DE-CALAIS

LES VOTES DES DÉPUTÉS DU PAS-DE-CALAIS se sont répartis comme suit, dans la séance du samedi 25 juin :

1° Dans la scrutin sur les amendements de MM. Bovier-Lapierre, Jullien, Floquet et autres membres au projet de loi concernant les récidivistes:

*Ont voté pour* : MM. Florent-Lefebvre, Graux, Levert, Ribot.

*Ont voté contre* : MM. Ansart, Bouilliez-Bridon, Desprez, Fanien, Hamille, Lefebvre du Prey.

La Chambre n'a pas adopté.

2° Dans le scrutin sur l'amendement proposé par M Labussière au premier paragraphe de l'article 5 du projet de loi concernant les récidivistes:

*Ont voté contre* : MM. Ansart, Bouilliez-Bridon, Desprez, Fanien, Florent-Lefebvre, Hamille, Lefebvre du Prey, Levert.

*N'ont pas pris part au vote*: MM. Graux, Ribot.

La Chambre n'a pas adopté.

ARMÉE. — *Legs de Perrin-Brichambault.* — Une ordonnance du 25 juin 1842 a autorisé le département de la guerre à accepter une rente de dix-huit cents francs 5 p. 100, convertie en 3 p. 100, légués au corps du génie, par feu le général de brigade baron de Perrin-Brichambault, pour que le produit en soit réparti entre les trois plus anciens sous-officiers, caporaux, brigadiers et soldats du chacun des quatre régiments du génie, présents sous les drapeaux au 1er avril et au 1er octobre de chaque année.

Le Ministre ayant à répartir les arrérages de cette rente échue le 1er avril 1883, montant à la somme de sept cent soixante neuf francs vingt centimes, a reconnu, d'après les états dûment établis par les conseils d'administration des régiments du génie, que cette répartition doit avoir lieu, selon les dernières volontés du testateur, entre les douze ayants droit, dont les trois ci après appartiennent au 3e régiment du génie :

Léon-Louis Favery, adjudant maître d'armes à Arras.

François Rnytinx, musicien de 1re classe à Arras.

Louis Ruff, 2e sapeur-mineur à Arras.

— *Le grand tir aux pigeons international* a été favorisé par un temps splendide 207 tireurs ont pris part, l'organisation était parfaite.

Voici les noms des vainqueurs :

M. Edouard Vigne, de Calais, a gagné le 1er prix offert par la ville, 500 francs et une médaille en vermeil.

M. Alexis Valdelièvre, de Calais, a gagné le 2e prix offert par la Société, 400 fr. et une médaille en argent.

M. Roussel, de Saint-Omer, a gagné le 3e prix, 300 francs et une médaille en bronze.

M. de Sotomayor, de Policove, a gagné le quatrième prix, 200 francs et una médaille en bronze.

M. Liborel, de Gnluss, a gagné le cinquième prix, 100 francs et nue médaille en bronze.

— *Fortifications de Calais.* — Aussitôt que la vote de la Chambre des députés, concernant le déraasement des fortifications déclassées de Calais, aura été ratifié par le Sénat, l'administration des Ponts-et-Chaussées fera commencer ces travaux par MM. Varinot, Cavilie et Cie, entrepreuaera des travaux du nouveau port et du canal.

AUDRUICK. — Une tentative de déraillement a été constatée dana l'après-midi du 20 coursnt sur la ligne de Calais à Paris, à 1 kil. 700 de la gare d'Audrnick, au lieu dit le pont de fer, sur le territoire de Nortkuerque.

Elle a ets commise par un enfant de 12 aus qui, pour s'amuser, dit-il, aurait placé une traverse sur iss rails un peu avant l'arrivée du train de 2 h. 38. Il n'y eut heursusement aucnn accident.

CALAIS. — Le comité mixte d'enquête sur le tunnel de la Manche a complété ses travaux. Il soumettra le compte rendn de son examen dans une quinzaine de jours. Les membres de la commission sont loin d'être unsnimes dans isur opinion. Tont porte cependant à croire que le résultat sera favorable à l'entreprise. L'intérêt commercial triomphera des difficultés politiques qua soulève le pessimisms de la minorité, quelque influente qu'elle puisse être et soit en réalité.

— *Armee.* — M. le général de Freycheville est parti ce matin de Calais, aves les officiers du 8me et 110me de ligne, au nombre de 27, ainsi que 34 sons officiers et soldats, pour faire pendant 15 jours les manoeuvres de brigade avec cadres.

— *Mort.*—M. Himbert-Maguiez, vice-président des administrateurs de l'hospice et capitaine commandant les sapeurs-pompiers de St Pierre-les-Calais, est mort ce matin, des suites d'une attaque d'apoplexie arrivée vendredi dernier. Il était âgé de 69 ans.

SAINT-PIERRE LEZ CALAIS. — Voici la lista des sociétés qui se sont fait inscrire pour les concours de gymnastique offerts par la Société l'*Etoile*, sous le patronage de l'Association Régionale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, concours qui auraient lisu les 1er et 2 juillet prochain : Société de Saint-Josse ten-Noode ; la Libre, de Liège ; la Club Gymnastique de Gand ; l'Ancienne, de Reims ; l'Ancienne, de Montmartre ; l'Ancienne de Lille ; la Société de Saint Maurice-Fives ; l'Houneur, de Douai ; la Roubaisienne ; Société de Gymnastique, d'Arras ; l'Alarte, du Cateau ; l'Avenir, d'Aubiches ; la Concorde, d'Orchies ; Société de Gymnastique de Saint Omer ; la Fismoise. — Plusieurs adhésions sont encore attendues.

## L'EXPOSITION D'AMSTERDAM

Le numéro 5 du *Bulletin de l'Enseignement primaire* du département du Nord contient une note sur l'exposition de l'enseignement public du département à Amsterdam.

L'exposition scolaire comprenait isolement les travaux des écoles primaires publiques; il n'est question, dans cette notice, que de l'enseignement officiel.

Les objets exposés se classent en neuf groupes: 1. Ecoles normales ; 2. Ecoles primaires supérieures du garçons et de filles ; 3. Ecoles primaires élémentaires de garçons et de filles ; 4. Ecoles maternelles ; 5. Musées scolaires ; 6. Sociétés protectrices des animaux ; 7. Travaux des maîtres ; 8. Plans d'écoles ; 9. Bulletin.

I. — *Ecoles normales.* — L'école normale d'instituteurs de Douai a pris part à l'exposition par un certain nombre d'envois intéressants, tels que : Rapport du directeur sur la situation de l'école aux différentes époques, plans de l'école, programmes d'études, travaux d'élèves, rédactions du cours, dessins, cartes géographiques, collections botaniques at entomologiques, travaux des maîtres, etc.

L'école primaire annexe, où les élèves maîtres apprennent la pratique de l'enseignement, a fourni des spécimens de ses cahiers, etc.;

II. — *Ecoles primaires supérieures de garçons.* — Les écoles supérieures de Lille, Haubourdin, Douai, Roubaix, Fournes out concouru à l'exposition. Outre leurs programmes respectifs, elles axposent des spécimens de cours, des cahiers d'écriture, des dessins, des devoirs journaliers, des cartes géographiques, etc., de manière à donner la physionomie exacte et complète des études.

Le travail manuel, dans ces écoles, est de date récente, mais il a produit des effets déjà remarquables.

L'école de Douai présente sept cadres contenant les principaux spécimens d'ajustage, de menuiserie, de tournage et de modelage. Celle d'Hanbourdin en offre quatre particulièrement soignés ; celles de Fournes et de Roubaix, un.

III. — *Ecoles primaires supérieures de filles.* — Les trois écoles de Lille, Roubaix, Cambrai et le cours complémentaire de Dunkerque ont envoyé divers objets.

Ce sont les programmes détaillés, des albums d'écriture et de dessin, des cahiers de cours, de devoirs, et particulièrement des spécimens de peinture sur porcelaine et sur soie exposés par l'Ecole primaire supérieure de Lille, où cet art est enseigné avec habileté et succès ; des travaux à l'aiguille des écoles de Lille et Roubaix, robes confectionnées d'après les procédés géométriques de coupe et d'assemblage, layettes, linge de corps, etc.

(*A suivre.*)

## Le service maritime postal entre Calais et Douvres

Dans le rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi concernant le service maritime postal entre Calais et Douvres, M. le député Bernier dit que : le Gouvernement a déposé le 21 mai 1883, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi ayant pour objet d'obtenir de l'approbation de la stipulation financière contenue dans l'article 2 de la convention conclue le 6 juillet 1882, pour la transport quotidien par paquebots à vapeur des dépêches postales entre Calais et Douvres.

La convention dont il s'agit a été arrêtée entre : M. le ministre des postes et télégraphes, agissant au nom de l'Etat, d'une part, et les représentants des Compagnies du « South Eastern Railway » et du « London Chatam and dover Railway », d'autre part.

Elle se résume en ceci : 1° Les deux Compagnies s'engagent à continuer d'assurer le transport des dépêches postales par paquebots à vapeur, entre Calais et Douvres, pour une durée de douze années consécutives, du 1er octobre 1884 au 30 septembre 1896 inclus, aux clauses et conventions du cahier des charges annexé au projet de loi ;

2° A titre de rémunération de ce service de transports, les Compagnies recevront du Gouvernement français une subvention annuelle da 100,000 francs, payable par douzième échu;

3° Pour assurer la responsabilité financière qui résulterait de la convention, les Compagnies ont donné à la Compagnie française du Chemin de fer du Nord, qui a accepté, tous pouvoirs pour régler les comptes.

Voici le texte du projet de loi : Article 1er. — Est approuvée la stipulation financière conclue le 6 juillet 1882 pour le transport quotidien, par paquebots à vapeur, des dépêches postales entre Calais et Douvres.

Article 2. — La convention et le cahier de charges qui s'y rapporte, lesquels seront annexés à la présente loi, seront enregistrés au droit fixe de 3 francs.

**Etat-Civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 24 JUIN. — Jeanne Risbourque, rue St-Joseph. — Arthur Dnbem, rue de Lille, cour Berton, 1. — Félix Dubosquelles, rue Ste-Thérèse, cour Bernard, 2. — Louise Devestele, rue Jemmappes, cour Logiest, 2. — Isabelle Vanhavere, rue de l'Alma, fort Fraszez, 22. — Victor Demeire, rue Jemmappes, cour Soon, 1. — Julia Dogimont, rne de l'Epeule, cour Govaert, 4. —Joseph Bonnés, rue Bayart, cour Dhondt, 6. — Jean Lefebvre, rue du Pile, cour Bellaire, 26. — Arthur Clauwaert, rue des Filatnres, 14. — Clément Hourquin, rue du Fresnoy, 13. —Paulline et Hdéline Rambour, jumelles, rne des Filatures, 40. — Eugénie Jacquart, rue de Maubeuge, maisons Loridan, 1. — Jeanne Lambrecht, rue de l'Espérance, 78. — Palmyre Cools, rue Daubenton, 129. — Jean Demarcq, rue Bernard, 13.

Du 23. — Germaine et Berthe Carissimo, jumelles, rue du Grand-Chemin, 63. — Anatole Vandenbrouck, rue de l'Hommelet, fort Lefebvre, 6. — Pierre Bontinck, rue des Vélocipèdes, 18. — Hortense Potier, rue Carihem, maisons Fremaux. — Louise et Léon Messure, jum, rue des Longues-Haies, 140. Rémy Vanwelden, rue Brézin, 21. — Eugénie Bury, rue des Parvenus, 73. — Arthur Rooseboom, rue Bernard, cour Bernard, 23. — Gabrielle Coruil, rue de Denain, cour Dhalluin, 6. —Léon Renard, rue des Anges, cour Dupont, 3. — Alfred Vercruysse, rue d'Italie, maisons Devos. — Paul Henry, rue Sainte-Elisabeth prolongée, maisons veuve Castelain. — Alphonsine Berthe, rue d'Estaing, maisons Bonnet. — Marguerite Delcourt, rue du Coq-Français, 91. — Irma Berton, rue Bernard, cour Faufarque, 4. — Jules Dnmery, rue Christophe Colomb, 2.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 24 JUIN. — Georges Saala, 2 jours rue de la Limite, cour Dhalluin, 19. — Achille Defrenne, 43 ans, négociant et président du Tribunal de commerce, rue du Grand-Chemin, 48. — Blanche Wolfs, 4 mois, rue de l'Alma, 111. — Sophie Lamblin, 80 ans, sans profession, Grande-Rue, 191.

Du 25. — François Crupelandt, 4 ans, rue de l'Alouette, 81. — Albert Gaillard, 7 mois, rue Daubenton, 43. — Sophie Defrenne, 69 ans, ménagère, Grande-Rue, fort Mullier, 23. — Charlise Gallet, 13 jours, rue du Tilleul, cour Dhondt, 4. — Théophile Dazin, 58 ans, concierge, rue des Arts, 161. — Julien Boudt, 4 mois, rue des Fondeurs, 7. — Jean Wittendal, 70 ans, journalier, rue du Chemin de Fer, 107. — Julienne Vignier, 2 mois, rue Philippe-le-Bon, 5.

MARIAGES du 25 juin. — Charles Noger, emballeur et Rosalie Dujardin, ménagère. — Victor atillatus, domestique et Hortense Vantieghem, peigneuse. — Adolphe Chalo, teinturier et Maria Nicaise, journalière. — Jean Decanne, teintnrier et Marie Willockx, tisserande. — Emile Roken, chandronnier et Céline Blauwart, encaissense. — Vital Coussert, tisserand et Prudence Styns, tisserande.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 24 JUIN. — Charles Mignauw, mennisier et Charlotte Eyerick, tisserande. — Jean Moerman, tisserand et Cécile Petit, soigneuse.—Gustave Maes, cordonnier et Adèle Getinck, soigneuse. — Jules Depret, mouleur et Hermance Liagre, ménagère. — Fortuné Pollet, teinturier et Marie Legroux, soigneuse. — Louis Delcourt, teinturier et Clémence Dujardin, sans profession. — Emile Meanx, garnisseur en voiture et Julie Craye, sans profession. — Félix Decayeux, maître d'hôtel et Stelle Dupont, cuisinière. — Alphonse Leman, marchand de paille et Céline Lecouvre, cabaretière. — Achille Detemmerman, rentreur et Flavie Decaster, journalière. — Jules Voreux, teinturier et Eugénie Ridelle, cabaretière. — Ferdinand Verstraete, tisserand et Philomène Biutein, aubergiste. — Ernest Lestoille, sans profession et Marie Moi et, sans profession.

## Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

## Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DEFRENNE-HEYNDRICKX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Achille-Louis DEFRENNE, président du Tribunal de commerce, veuf de Dame Marie-Eugénie-Sidonie HEYNDRICKX, décédé à Roubaix, le 23 juin 1883, à l'âge de 48 ans et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 26 courant, à 9 heures; aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 27, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.—L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 46.

Les amis et connaissances de la famille DEMILLY-DESFORGES, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Jules-Eugène DEMILLY, décédé à Roubaix, le 26 juin 1883, à l'âge de 4 ans; sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Messe d'Ange Solennels, qui auront lieu le jeudi 28 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pauvrée, 44.

Les amis et connaissances de la famille FLEURY-VION, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Célina-Marie VION, décédée à Roubaix, le 26 juin 1883, dans sa 53e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 28 dudit mois, à 9 heures, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mercredi 28, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Croix, 19.

Les amis et connaissances de la famille LEYS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Jean-François LEYS, décédé à Roubaix, le 26 juin 1883, à l'âge de 64 ans et 2 mois, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 27 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alma, 234, à 3 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille FREMAUX-LEZY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de François-Louis-Joseph FREMAUX, décédé à Roubaix, le 26 juin 1883, à l'âge de vingt et un mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le mercredi 27 courant, à 4 heures 1/2, en l'église Saint Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Antoine, 73.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré Cœur, à Roubaix, le mercredi 27 juin 1883, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Catherine D'HORDAIN, veuve de Monsieur Maximilien GRONIER, décédée à Roubaix, le 24 mai 1883, à l'âge de soixante-dix-huit ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

## BELGIQUE

LE CRIME DE PÉRUWELZ. — On lit dans la *Vérité* :

«Il est inutile, nous dit-on, d'ajouter une dose nouvelle d'atrocité à ce crime en répétant, avec d'autres journaux, que la victime a été coupée en morceaux avant d'être jetée dans le puits ; les constatations qui ont été faites prouvent le contraire; le corps de cette jeune fille, que l'on suppose de plus en plus être Mathilde Anrys, de Blaton, disparue depuis six ans environ et qui était âgée de 20 ans, a dû être jeté tout d'une pièce dans le puits, où la décomposition a suffi pour amener à la longue la séparation des os, leur désarticulation.

»La père de cette jenne fille a été appelé hier dans le cabinet de M. Allard, juge d'instruction en notre ville.

»A Blatou même, des bruits singuliers circulent au sujet des motifs qui l'auraient amenée à s'adresser à la femme Eickmaver pour réclamer ses mauvais offices. »

— On écrit d'Ostende, le 24, à l'*Indépendance* :

« La ville d'Ostende inaugurera les fêtes de la saison par de grandes régates internationales à la voile, qui auront lieu en rade les 2, 3 et 5 juillet prochain.»

## FAITS DIVERS

VOL A L'ELYSÉE. — Un vol des plus audacieux a été commis hier au palais de l'Elysée.

Un des fournisseurs du président de la République venait faire une livraison de vins, et pour surveiller la mise en cave, le majordome, qui ainsi que tout le personnel de l'Elysée, habite dans le pavillon élevé au bordure sur l'avenue de Marigny, descendit avec le fournisseur.

Quand cette opération fut terminée, le majordome remonta dans son logement dont il trouva la porte ouverte ; les tiroirs des meubles avaient été ouverts et vidé, argent, bijoux, montre, tout a été enlevé.

Le commissaire de police du quartier aussitôt appelé, a vainement interrogé sentinelles, planton et agents, personne n'a rien vu, personne n'a rien entendu.

UN ÉLECTEUR INFLUENT. — La semaine dernière, un jaune homme correctement vêtu se présentait chez M. Naquet, député da Vaucluse demandant à lui parler.

Introduit immédiatement, le jeune homme dit à l'« honorable » :

— Je m'adresse à vous, monsieur Naquet, parce que je suis un de vos électeurs influents. Je suis venu à Paris pour une importante affaire d'intérêts, qui m'a forcé à déposer chez un avoué les fonds que j'avaiz apportés. Par suite de ces circonstances, je me trouve momentanément gêné.

Plein de confiance, at enchanté de rendre service à un électeur influent, le député alla à son secrétaire, sortit un billet de 1,000 francs et le remit au jeune homme en lui faisant promettre de revenir le voir.

Celui-ci se confondit en remercisments et se retira. Or, ca prétendu « électeur influent » n'était autre qu'un audacieux escroc, qui avait déjà usé du même subterfuge pour se faire remettre de l'argent par d'autres députés de Vaucluse.

Sur leur plainte, un mandat d'amener a été lancé contre lui et ionte porte à croire qu'avant peu il tombera aux mains de la justice.

En attendant, M. Dulac, commissaire aux délégations, continue ses investigations.

M. Naquet, lui, regrette son argent.

UNE SINGULIÈRE DÉCOUVERTE qui vient d'être faite à Paris, dans le quartier Saint-Georges, impressionne vivement les habitants du hant de la rue Pigalle.

Au numéro 57 de cette rue, se trouve une maison composée de deux corps de bâtiment.

Au centre de cette propriété s'élève un petit hôtel particulier, entouré d'un jardin assez vaste clos de murs.

Le propriétaire qui, depuis quelques jours, remarquait de nombreuses cravasses dans ce mur, craignant un effondrement, fit venir des ouvriers, qui commencèrent aussitôt des travaux de soutènement.

Un puits fut creusé, et l'on était arrivé à une profondeur de 14 mètres quand, en donnant un coup de pioche, l'un des ouvriers mit à découvert des ossements humains.

Des fouilles furent aussitôt pratiquées, et l'on trouva une dizaine de cadavres, les uns renfermés dans des cercueils en bois pourri, les autres formant, pêle-mêle, un amas d'ossements. Ces restes humains seront transportés demain à la Morgue.

— L'arrêt de la Cour d'assises de la Seine contre Louise Michel a provoqué des réunions où l'on coudamne à mort les juges de Louise Michel. Un des reporters du *Clairon* a été malmené dans l'une d'elles et voici le récit qu'il fait de sa mésaventure :

« Je demande humblement pardon à mes lecteurs de les entretenir aujourd'hui de ma modeste personnalité ; mais il est bon de faire savoir que le reportage a parfois de dures exigences.

» Donc, hier, pendant tous ces discours, j'étais attablé en face de mon excellent confrère Harry Alis, du *Parlement*, et je prenais des notes en reporter consciencieux.

» Mais, au cours de la harangue du citoyen Ravet, voici qu'un lugubre voyou, à l'œil fuyant et à la face blême, s'installe à une table voisina et dit en me regardant :

» — Encore un *journaliste* ! A quel journal qu'il appartient, celui-là ? Je voudrais bien voir son compte rendu demain.

» Je m'empresse de céder à ce désir : j'exhibe ma carte, et je la tends au jeune homme, qui m'a l'air d'un chevalier de l'accroche-cœur plutôt que d'un anarchiste endurci.

» — De quoi ! de quoi ! je me f... de ta carte. Va donc, sale journaliste, monchard !

» Je me lève pour riposter à cet ignoble bipède ; au même instant, un citoyen placé derrière moi, de l'autre côté de la balustrade, m'assène sur l'œil gauche un coup de chapeau, ce qui réduit le couvre-chef à l'état d'accordéon.

» Instantanément, et comme si un mot d'ordre avait été donné, un groupe menaçant se forme autour da moi, quarante mains m'étreignent, m'arrachent à mon banc et me jettent dans le jardin en m'agonissant d'invectives ordurières.

» Cette horde de sauvages me bouscule, me pousse de nouveau dans la salle et m'escorte jusqu'à la porte en me brutalisant avec une inqualifiable lâcheté, à coups de gourdin et à coups de poing, sans qu'un seul de ces drôles ait le courage de m'attaquer de face.

» Près de la porte, un jeune homme de fort bonne mine, à l'œil bleu et franc, vient se camper résolument à mes côtés :

« — Monsieur, me dit il, je vous offre mon assistance. Ce qui se passe est infâme, odieux.

» Et mon vaillant compagnon, dont je regrette vivement de ne pas connaître le nom, et auquel j'adresse ici mes plus sincères remerciements, se tient à mes cotés jusqu'à ce que je sois arrivé sur le boulevard.

» Pendant ce temps, M. Harry Alis, qui a protesté contre mon expulsion, et dont le chapeau a servi d'arme offensive envers moi, est couspué par une bande d'énergumènes.»

## CHOSES ET AUTRES

Deux pochards devisant d'économie sociale en sortant du cabaret.

— Sais-tu a'meut c'que tu payes d'impôts? Le sais-tu a'meut, c'que t'en payes ?... T'en payes passé un meyon d'meyarres.

— Bé dame, quéque'tu veux, faut ben que l'gouvernement vive.

Un soldat, retour dans ses foyers, après l'expédition de Tunisie, s'était fait une grande réputation de bravoure, grâce à une cicatrice qu'il avait au visage.

Un jour, un ancien camarade passe au village, et dîne chez lui.

On parle naturellement de la glorieuse blessure :

— C'est bien ta faute ; pourquoi regardais-tu derrière toi ?

Aux Champs-Elysées :

Tanpin lit son journal sur un banc ; un petit baby de deux ans, suivi de sa mère, s'approche de lui pour jouer.

—C'est à vous, madame, ce bébé-là ? interroge le lecteur en souriant.

— Mais, oui monsieur, fait la mère heureuse et fière.

Tanpin se remettant à lire, froidement :

— Il est crânement laid.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

**Conseil des ministres**

Paris, 26 juin.

Le conseil des ministres s'est occupé ce matin de la lettre du Léon XIII à M. J. Grévy. Celui ci répondra à Léon XIII. La lettre de Léon XIII ne sera pas publiée en raison de son caractère intime.

**Le nouveau canal de Suez**

Londres, 26 juin.

Une nouvelle réunion d'armateurs aura lieu cette semaine, au suget du nouvsan canal de Suez.

**Les envoyés malgaches**

Londres, 26 juin.

Le *Daily-News* dit qu'une adresse de sympathie sera remise aux auvoyés malgaches, par le comité des *Amis de Madagascar*.

**Les évènements d'Irlande**

Dublin, 26 juin.

L'émeute de Curagh a été exagérée. Il n'y a eu aucuna personne tuée. Un sergent est dan gerensement blessé ; quatre autres sont légèrement contusionnés.

**Les inondations aux Etats-Unis**

Jefferson, 26 juin.

On signale de grandes inondations dans le Missouri inférieur, et dana le Mississipi. Les récoltes sont détruites.

**Une collision de trains à l'île de Cuba**

La Havane, 26 juin.

A la suite d'une collision sur le chemin de fer de Cuba, sept personnes sont mortes, et plusieurs sont gravement blessées.

**Le choléra en Egypte**

Damiette, 26 juin.

Sur les 42 décès constatés dans la journée d'hier, 28 sont attribués au choléra.

On croit que les 14 autres sont dus à la même maladie.

## SÉNAT

(*Service télégraphique particulier*)

*Séance du mardi 26 juin 1883.*

Présidence de M. LE ROYER.

La séance est ouverte à 3 heures.

**La suppression des aumôniers des hôpitaux**

M. BERENGER dépose une demande d'interpellation relativement à la suppression des aumôniers des hôpitaux,

La discussion est fixée à samedi.

**Mort d'un sénateur**

M. BRISSON fait l'éloge funèbre de M. Fiers, décédé.

Le Sénat adopte le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant autorisation pour la caisse des dépôts et consignations de faire provisoirement des avances à certaines caisses d'épargne privées. — M. Danormandie, rapporteur.— Urgence déclarée.)

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

*Séance du mardi 26 juin 1883*

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

**Les récidivistes**

La Chambre aborde la suite de la discussion en 2e délibération sur le projet de loi concernant les récidivistes. — M. Gerville Réache, rapporteur.

MM. ANDRIEUX ET GIRAUD présentent des amendements, permettant d'atteindre ceux qui vivent de prostitution et de proxénétisme.

## BULLETIN DU COMMERCE

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reimemund, communiqués par Jules Canet :

Le Havre, 26 juin 1883.

*Cours de clôture de New-York du 25 juin*

**Cotons**

| janv. | janv. | fév. | mars | avril | mai | juin | juil. | août | sep. | octob. | nov. | déc. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 10.02 | 10.45 | 10.47 | 10.55 | 10.30 | 10.01 | 9.92 | 9.94 | 9.23 | 9.26 | 10.00 | 10.00 | |

Ventes du jour : 19,000 balles. Marché languissant.

Recettes du jour : 2,000 balles contre 3,000 en 1882 et 4,000 en 1881.

Total de la semaine : 4,000 balles contre 3,000 en 1882 et 8,000 en 1881.

**Saindoux**

| avril | mai | juin | juil. | août | sept. | oct. | nov. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 9.23 | 9.26 | 10.00 | 10.00 | |

**Maïs**

| janv. | fév. | mars | avril | mai | juin | juil. | août | sept. | oct. | nov. | déc. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 61 1/2 | 61 1/2 | 63 | 64 | 65 | | |

**Cafés**

| juil. | août | sept. | oct. | nov. | déc. | janv. | juin |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7.45 | 7.55 | 7.70 | 7.80 | 7.85 | 7.90 | | |

Roubaix, le 26 juin 1883.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymouprez :

Havre, 26 juin.

Ventes 500 b. Marché soutenu.

Liverpool, 26 juin.

Ventes 7,000 b. Marché soutenu.

New-York, 26 juin.

Middling Upland, 10 1/2.

Recettes aux Etats-Unis 2,000 b.

Cotes ou cents du Middling, classe américaine, à New-Orléans 9 7/8, à Savannah 10 1/2.

LAINES

Marseille, 24 juin.

Les affaires ont été actives pendant la semaine. La totalité du dernier chargement de Georgie 1re tonte a trouvé preneurs au débarquement. On a opéré également sur notre ancien stock. La majeure partie de ces achats a été effectuée par la fabrique française que les bas prix actuels a attirée sur notre marché

Ventes de la semaine 3000 balles, dont 1100 b/s Georgie de fr. 0.80 à 1,75 suivant les marques.

Brême, 24 juin.

Marché plus calme depuis quelques jours et avec moins de demande pour les laines du Cap de B. E Les B.-Ayres lavées sont en bonne demande, mais sans offres de vente suffisantes. Il a été traite 169 b/s Cap snow white et scoured. 31 b/s Cap et Natatal suint.

COTONS

Rouen, 23 juin.

Tissus et fils. — Nous touchons au moment d'une reprise pour la vente de tous nos tissus écrus et teints. Déjà cette semaine il y avait quelques étrangers qui ont commencé à rompre la monotonie qui existe chez nous depuis bientôt deux mois, et, si cette reprise n'a pas encore eu lieu, peut être doit-on l'attribuer à la baisse de la matière première, qui empêche les acheteurs d'opérer avec confiance.

Les fabricants de mouchoirs et de rouennerie à la main ont été plus visités cette semaine, et si le chiffre des ventes n'a pas été plus important, c'est que les fabricants n'ont pas voulu accepter les offres qui leur ont été faites.

Presque tous les tissagis qui font la belle marchandise en carreaux, rayures et écrus sont abondamment pourvus d'ordres, et il y en a même quelques uns qui sont engagés pour la reste de l'année avec des prix plus élevés.

Les acheteurs qui étaient sur place cette semaine paraissaient s'occuper plus particulièrement de l'article pour meubles qui continue à être très demandé.

Les filateurs qui font de beaux produits sont assurés d'un placement régulier, et n'ont pas trop à se préoccuper de la position du cotou en laine ; malheursusement il n'en est pas de même pour les sortes inférieures qui sont moins recherchées et sont obligées de suivre les cours de la matière première.

CHARBONS

On sait que les fines pour coke ont subi une légère dépression du prix ; ce fait est resté sans influence pour les autres qualités, qui sont toujours d'un écoulement aisé. Les marchés de gailleteries pour l'hiver sont en grande partie traités à de bons prix.

Liège, 23 juin.

La situation ne s'est pas modifiée depuis huit jours. La faiblesse persiste, bien que les nouvelles de certains districts signalent un petit réveil de la demande.

MÉTALLURGIE

Valenciennes, 21 juin.

La cote officielle du fer n° 2 est aujourd'hui de 170 fr., ce qui suppose une bonification de 2 fr. 50 à 5 fr. suivant l'importance des demandes et leur composition. La situation ne s'améliore donc pas. Il faudrait arriver momentanément à une plus forte réduction de la production.

On peut espérer une meilleure tenue du prix des tôles, en raison de l'arrêt de la forge du Bassin qui livrait environ mille tonnes par mois. Quant à présent, la tôle n° 2, de 3 m/m et plus vaut de 295 à 310 fr. et celle pour chaudières ou de qualité 3 est cotée de 235 à 240 fr.

Charleroi, 23 juin.

Le marché ne présente que bien peu de symptômes de changement. L'absence d'ordres persiste avec une constance désespérante ; il est même étonnant que toutes nos usines aient pu jusqu'ici trouver un aliment à leur puissante production. Peut être, comme le fait remarquer la *Revue*, y a-t-il dans la situation plus de peur que de mal.

En tout cas, les prix n'ont aucune fixité ; les fontes accusent une nouvelle baisse.

SOIES

Canton.— A Canton des affaires assez importantes ont été conclues à prix fermes.

| | 1883 | 1882 |
|---|---|---|
| Ventes depuis la dernière dépêche | 600 b/s | 200 b/s |
| Exportations de Canton pour l'Europe | 1000 » | 300 » |
| Stock invendu à Canton | 1500 » | 1000 » |
| Canton Tsatlee n° 4 | — s | 357 1/2 s |
| » » n° 1 | 450 a | 412 1/2 s |

*Change* : Sur Londres à 4 mois de vue 3s.8d/4d. 3s.10 1/4d.

SOIES

Shanghaï, 22 juin.

Quelques achats ont été conclus pour Londres. Tsatlee genre Mayfong payé 455 taels. Expéditions jusqu'à ce jour 2000 balles. Stack 20,000 balles.

*Change* : S/Paris fr. 6,46.

Yokohama, 22 juin.

Le marché a ouvert au prix da dollars 540 pour Maybash n° 2 à 3.

*Change* : 4,72.

LA VILLETTE, 26 juin. — Bœufs amenés, 2,539, poids moyens 350, 1re qualité 1,86, 2e 1,79, prix ext. 1,28 à 1,90. — Vaches, 813, p. 234, 1re q. 1,74, 2e 1,62, 3e 1,28, prix ext. 1,18 à 1,78. — Taureaux 170, p. 380, 1re q. 1,51, 2e 1,42, 3e 1,30, prix ext. 1,20 à 1,68. — Veaux 1,267, p. 82, 1re q. 2,12, 2e 1,92, 3e 1,68, prix ext. 1,52 à 2,20.— Moutons 18,633, p. 30, 1re q. 2,18, 2e 1,98, 3e 1,80, prix ext. 1.70 à 2,30.— Porcs gras 2,434, p. 86, 1re q. 1,56, 2e 1,50, 3e 1,44, prix ext. 1,30 à 1,60.

**Marché aux huiles de Lille**

*Cours précédents*

| | Huiles l'hectolitre | Graines l'hectolitre | Tourteaux les 100 kil. |
|---|---|---|---|
| Colza | 85 .. à .. .. | 20 .. à 26 .. | 17 50 à 18 50 |
| — épuré p. q. | 91 .. .. .. | .. .. .. .. | .. .. .. .. |
| Œillette b. goût | .. .. .. .. | 28 .. 30 .. | .. .. .. .. |
| — ronsse | .. .. .. .. | .. .. .. .. | .. .. .. .. |
| Cameline | .. .. .. .. | 16 .. 17 .. | 17 .. 18 .. |
| Chanvre | .. .. .. .. | 16 .. .. .. | 15 .. 16 .. |
| Lin du pays | 58 50 ..